

# Etude de Maître Bertrand MERLIN

Anne DUBOIS



## Liste des pièces à fournir pour une succession

### Concernant le Défunt :

- Acte Original du décès du défunt.
- Copie du livret de famille du défunt jusqu'à la première page vierge incluse (si plusieurs livrets, les fournir également).
- Copie des testaments ou donations entre époux.
- Contrat de mariage et les modifications apportées au régime matrimonial.
- La convention de PACS.
- Le(s) jugement(s) de séparation(s) de corps ou de divorce.

### Concernant le(s) Héritier(s)

- La fiche de renseignements (état civil) pour chaque héritier et le conjoint survivant.  
Disponible sur [notre site internet](#).
- Copie Recto/Verso de la carte d'identité ou passeport pour chaque héritier.

### Concernant l'actif :

(Si le défunt était marié sous un régime de communauté ou sans contrat de mariage, la communication de ces documents concerne **aussi** son conjoint) :

#### A. Banque :

- Nom et adresse des établissements bancaires.

.....  
.....  
.....

## B. Contrats d'assurance vie :

- Contrats d'assurance vie souscrits tant par le défunt que par le conjoint survivant.
- A défaut tout relevé ou document comportant le nom de ou des compagnies d'assurance et le numéro des contrats.

.....  
.....

Bien que les contrats d'assurance-vie ne suivent pas les règles successorales habituelles, il est absolument nécessaire pour le notaire d'en connaître l'existence et le montant, ces contrats pouvant avoir une conséquence sur les règlements civil et fiscal de la succession.

## C. Pensions et retraites :

- Nom et adresse de ou des caisses de retraite.

.....  
.....

Je vous informe que sauf opposition de votre part j'avertis le conseil général et les caisses de retraite du décès afin que ces derniers puissent m'indiquer s'il existe une éventuelle récupération d'aides sociales ou de compléments de retraite.

Merci de m'indiquer les noms et adresses des caisses de retraites du défunt :

.....  
.....

## D. Véhicules :

- Copie de la carte grise des véhicules et leur valeur ARGUS au jour du décès.

.....

## E. Biens immobiliers :

- Pour les immeubles, maisons, terrains, appartements, boxes, parts de sociétés immobilières, les titres d'acquisition, à défaut l'adresse du/ou des biens.

.....  
.....

## F. Société, parts :

- Statuts de la société dont le défunt et/ou son conjoint étaient associés.

## G. Fonds de commerce :

- Titre de propriété, baux, évaluation, nom et adresse du comptable, numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

.....

## H. Donations antérieures :

- Copie des actes de donation et donation-partage reçus par un notaire.
- Copie des déclarations de don manuel.
- Copie des dons exceptionnels dit « Sarkozy ».

## Concernant le passif :

### A. Factures :

- Les factures dues au décès (EDF, GDF, Telecom, eau, Maison de retraite...)

### B. Impôts :

- Copie des taxes foncières, taxes d'habitations, impôts sur le revenu, ISF.
- Copie de la dernière déclaration d'impôts sur le revenu, et ISF s'il y'a lieu.

### C. Prêts :

- Copie de ou des contrats de prêts contractés par le défunt et/ou son conjoint :
- Nom et adresse de l'organisme prêteur et N° de prêt

.....  
.....  
.....

**22 rue du Maréchal Joffre, BP 81, 59530 LE QUESNOY**  
**Tel. : 03.27.20.54.02. – Fax : 03.27.20.54.03. – [www.merlin-notaire.com](http://www.merlin-notaire.com)**  
(Près de la mairie)

Ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h sauf le vendredi 17 h et le samedi matin sur rendez-vous pour le service immobilier

#### **MENTION LÉGALE D'INFORMATION**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de l'office notarial dénommé « Maître MERLIN », sis à LE QUESNOY (59530), 22 rue du Maréchal Joffre – Tel : n°03.27.20.54.02 – Fax : 03.27.20.54.03 – Adresse mail : [bertrand.merlin@notaires.fr](mailto:bertrand.merlin@notaires.fr).